



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LÜSEBRINK (Hans-Jürgen), MUSSARD (Alexandre), « Préface », *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique. Chastellux, Raynal et le concours de l'Académie de Lyon*, p. 7-27

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13597-5.p.0007](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13597-5.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1994. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Préface

Les textes que nous présentons expriment les préoccupations des Français de la fin du XVIII^e siècle au sujet du colonialisme. Prenant conscience du génocide des indigènes par les Européens, rejetant l'esclavage des noirs (solution que l'expérience avait trouvée à la disparition de la main-d'œuvre locale), constatant la révolte des colonies anglaises contre l'autorité royale, de nombreux penseurs s'interrogent sur les avantages ou désavantages de la découverte de l'Amérique.

Sans que les contemporains en eussent pleinement conscience, une première phase de l'expansion européenne se termine et un bilan s'impose, autant sur le plan politique (constat d'échec provisoire), que sur le plan moral (Chastellux, le moins religieux des hommes, parle même d'expiation).

Aux facteurs cités plus haut se mêlent d'autres courants intellectuels : saisie plus lucide de l'importance et de la complexité des phénomènes économiques, notion d'échanges intercontinentaux résultant en partie des voyages d'exploration scientifique. Avec la lettre 3 du livre IV de la Nouvelle Héloïse, la circumnavigation du globe pénètre dans la grande littérature ; le récit de Rousseau, inspiré par le Voyage de l'amiral Anson (1745), privilégie l'étude des hommes et des mœurs et pose la question de la régénération de l'âme du héros : « Reviens-je plus libre et plus sage que je ne suis parti ? J'ose le croire et ne puis l'affirmer ».

Devant la complexité des questions ainsi posées, les auteurs dont nous reproduisons les textes ont tiré des conclusions opposées de la même somme d'information. Mais nous sentons très bien, à leur lecture, le souci d'être utiles.

Le chevalier de Chastellux

Deux hommes sont à l'origine de tous les textes repris dans ce volume, le chevalier de Chastellux, auteur notamment des Voyages en

Amérique Septentrionale, et Guillaume-Thomas Raynal, auteur et rédacteur de la monumentale Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes (première édition 1770) et fondateur du concours de l'Académie de Lyon, en 1781, sur les avantages et les inconvénients de la découverte de l'Amérique ayant inspiré le texte y relatif de Chastellux.

François Jean de Beauvoir, chevalier de Chastellux, né et mort à Paris (1734-1788), est le fils cadet du lieutenant général du Roi en Roussillon et le petit-fils du chancelier Daguesseau. Entré à treize ans au régiment d'Auvergne, colonel en 1759, brigadier en 1769, il est élu à l'Académie Française en 1775, à la suite de la publication de son livre sur la Félicité publique, que Voltaire plaçait au-dessus de l'Esprit des lois. Il s'est aussi fait remarquer par des ouvrages, articles ou traductions sur des sujets militaires, sur l'esthétique (et en particulier l'opéra), et par des pièces de théâtre.

En tant que chef d'état-major de Rochambeau il a passé près de trois ans aux Etats-Unis, où il s'est fait de nombreux amis, dont les plus célèbres sont Jefferson et Washington. Il a acquis une bonne connaissance du pays qu'il met en œuvre dans ses Voyages en Amérique Septentrionale, dont la première édition complète ne paraîtra qu'en 1786 mais dont des versions abrégées ont suscité assez d'intérêt pour provoquer plusieurs contrefaçons. Après l'expédition de Rochambeau en Amérique, il est inspecteur d'infanterie. En 1787, il épouse une Irlandaise, Mary Plunkett.

Si son long séjour en Amérique n'a rien ajouté aux conceptions libérales de Chastellux, il y avait trouvé leur confirmation, la synergie entre diffusion des connaissances, entreprise individuelle et efficacité sociale. Les Etats-Unis démontrent qu'une organisation rationnelle des nations est possible, qu'on peut faire converger « l'égalité des droits, l'intérêt général qui commande à tous, l'intérêt particulier lié à l'intérêt général. »¹

Le sérieux de ses réflexions sur les Etats-Unis se manifeste dans sa Lettre à M. Madison, rédigée le 12 janvier 1783 à bord de la frégate qui devait le ramener en France et qui sera annexée aux Voyages à la suggestion de Jefferson². C'est le premier texte que nous reproduisons intégralement dans ce volume.

Chastellux y prédit un bel avenir aux arts et aux sciences en Amérique, et exprime la conviction que la prospérité des Etats-Unis ira de pair avec les progrès des connaissances. Ce texte témoigne d'une connaissance des Etats-Unis bien plus riche que celle des autres auteurs qui vont répondre au concours de l'Académie de Lyon. Mais il abordera la question

posée par l'Académie d'un point de vue très spécial ; étant donné l'importance pour l'humanité de la révolution américaine, de la création d'un Etat de droit voué au bonheur des hommes, comment mettre en doute que la découverte de l'Amérique n'ait plus d'avantages que de désavantages ? Ce sera la conclusion de son Discours de 1787³.

Tout naturellement, Chastellux s'efforce de faire comprendre ce fait nouveau au public français et de lutter contre les préjugés et examens superficiels⁴. Dès son arrivée à Paris il trouve le public occupé par le livre de l'abbé Claude Robin, ancien aumônier militaire, Nouveau Voyage dans l'Amérique Septentrionale en l'année 1781 et campagne de Monsieur le comte de Rochambeau, paru l'année précédente. Garat vient du reste de publier un article d'une vingtaine de pages présentant un choix de passages du livre de l'abbé, non sans exprimer quelques réserves⁵.

Piqué au vif, Chastellux rédige sa Lettre écrite à M. Garat, par un officier récemment arrivé d'Amérique⁶. Ce texte est révélateur de la connaissance que Chastellux a acquise sur les Etats-Unis et de son tempérament ; nous le plaçons après la Lettre à M. Madison, en la faisant précéder de l'article de Garat.

Chastellux relève dans le texte de l'abbé de nombreuses erreurs de détail : méthode de construction et aménagement intérieur des maisons, démographie, vieillesse prématurée des femmes, déroulement de la sortie des Anglais à Yorktown. Il lui reproche d'avoir voulu juger un pays si grand et un peuple si divers – dont il ignore la langue – après un séjour de quatre mois seulement.

Robin prend pour « l'antique et austère simplicité des premiers âges » ce qui n'est chez les Américains qu'une réserve polie et la conscience de leur valeur. Chastellux montre combien il est difficile de comparer la longévité de deux populations dont l'une est en croissance beaucoup plus rapide que l'autre. Il s'élève contre la prédiction de futures guerres de religion aux Etats-Unis.

Voici un passage caractéristique de l'humour dont Chastellux aime à faire usage ; l'abbé vient d'écrire qu'en Amérique les femmes de vingt ans n'ont déjà plus la fraîcheur de la jeunesse.

Pour cette fois, on ne l'accusera pas d'avoir jugé en jeune homme et l'on ne peut attribuer cette assertion singulière qu'à la sainteté de son état qui ne lui a pas permis de fixer ses yeux sur ceux des Américaines.

Chastellux a ainsi publiquement proclamé « les sentiments qui l'attachent à une nation beaucoup plus célèbre en Europe qu'elle n'y est encore connue et appréciée » – mise en garde contre les erreurs qui se répandent dans un public informé de seconde main.

Humphreys

En 1785 Chastellux retrouve à Paris David Humphreys avec lequel il s'était lié alors que l'Américain était aide de camp de Washington. Humphreys lui avait montré son Poem to the armies of the United States, et Chastellux a l'idée de le présenter au public français avec une introduction, une traduction fort libre, et des notes explicatives⁷. Dans la préface de Humphreys les Français trouvent pour la première fois l'affirmation de la vocation continentale des Etats-Unis, « an Empire which, from its situation and circumstances, must surpass all that have ever existed, in magnitude, felicity and duration ». Il est à remarquer que ce poème martial se termine par l'évocation de la paix imminente, qui va permettre la conquête de l'Ouest et donner aux Américains « la liberté, la gloire et le bonheur ».

En cette seconde moitié du siècle, problèmes et objectifs se télescopent : à peine les Européens ont-ils pris clairement conscience des crimes commis contre les autochtones américains, que les citoyens des Etats-Unis, issus de l'Europe, se lancent dans la conquête du continent, au mépris des droits des premiers occupants. Une nouvelle épopée se substitue à celle de la christianisation.

L'abbé Raynal

C'est ici qu'intervient l'abbé Raynal. Guillaume-Thomas-François Raynal (1713-1796), né dans l'Aveyron, formé par les jésuites, ne quitte leur ordre qu'en 1747. Journaliste au Mercure de France, compilateur actif, historien fécond, il fréquente les salons de Mme Geoffrin, d'Holbach et d'Helvétius. En 1765 il soumet à Chastellux un manuscrit sur l'histoire des guerres ; la réponse pleine d'urbanité du chevalier scelle leur amitié⁸.

Le principal ouvrage de Raynal est l'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes, à laquelle toute une équipe de collaborateurs contribua⁹ et qui connut trois états de textes distincts, en six volumes (1770), sept volumes (1774) et dix volumes (1780) dans l'édition in-8° totalisant près d'une cinquantaine d'éditions différentes¹⁰. L'inventaire patient des contrées découvertes et colonisées se double ici d'une vigilance constamment critique qui remet en question les fondements même de l'entreprise et la légitimité de toute colonisation. L'ouvrage débouche, dans le neuvième volume de l'édition définitive de 1780-1783, sur un bilan intitulé Réflexions sur le bien et le

mal que la découverte du Nouveau-Monde a fait à l'Europe. *Le lecteur s'y voit placé dans une position d'arbitre critique, considérant l'histoire des découvertes non comme un objet muséal, à admirer et à commémorer, mais comme un horizon de réflexion incitant à prendre position :*

Depuis les audacieuses tentatives de Colomb et de Gama, il s'est établi dans nos contrées un fanatisme jusqu'alors inconnu : celui des découvertes. On a parcouru et l'on continue à parcourir tous les climats vers l'un et vers l'autre pôle, pour y trouver quelques continents à envahir, quelques îles à ravager, quelques peuples à dépouiller, à subjuguier, à massacrer. [...] Arrêtons-nous ici, et plaçons-nous au temps où l'Amérique et l'Inde étaient inconnues. Je m'adresse au plus cruel des Européens et je lui dis : il existe des régions qui fourniront de riches métaux, des vêtements agréables, des mets délicieux. Mais lis cette histoire, et vois à quel prix la découverte t'en est promise. Veux-tu, ne veux-tu pas qu'elle se fasse ?¹¹

En 1780, au cours d'une visite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Raynal lui propose d'ouvrir un concours sur la question suivante :

La découverte de l'Amérique a-t-elle été nuisible ou utile au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?

Ce concours, que Raynal dote d'un prix de 1200 livres¹², allait se prolonger jusqu'en 1790 sans que le prix fût en définitive attribué, parce qu'aucun des plus de 40 mémoires reçus ne correspondait aux attentes des membres de l'Académie. L'Extrait du programme de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon publié dans le Journal de Lyon en 1790 nota, en effet, qu'« aucun ne lui a paru mériter le prix » et qu'elle « a enfin renoncé à ce sujet, et prié le fondateur d'en retirer les fonds ; M. l'abbé Raynal a demandé qu'ils fussent employés à un nouveau prix sur un sujet littéraire et politique, au jugement de l'Académie. » Et l'extrait précise par la suite que « L'Académie propose, pour le sujet du prix dont l'abbé Raynal a fait les fonds, la question qui suit: Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes, pour leur bonheur ?¹³ Malgré cette absence d'attribution du prix lui-même, le concours sur la découverte de l'Amérique, déjà remarquable par le nombre élevé des mémoires, dépassant très largement la moyenne des concours académiques au XVIII^e siècle¹⁴, eut un écho considérable dans la presse et l'opinion publique des années 80 du XVIII^e siècle en France¹⁵. L'Abbé Raynal contribua lui-même activement à l'impact du concours en faisant « annoncer dans le plus de journaux et de gazettes qu'il avait pu, le prix qu'il venait de proposer sur la question de savoir si la découverte de

l'Amérique avait été utile ou nuisible à l'Europe. » D'après le témoignage de Thiébault, alors écrivain français accrédité à la Cour de Frédéric II de Prusse, il « se hâta de nous en parler, en nous invitant à y concourir, et en nous assurant qu'il n'y a pas de sujet plus digne d'occuper les savants et les philosophes »¹⁶

La question soulevée par l'Académie, sur proposition de l'abbé Raynal, constitue une interrogation foncièrement dialectique de la découverte de l'Amérique et donne une première matrice à son traitement. Il est très vraisemblable que Raynal et Chastellux en ont parlé en 1785 à Marseille, où Chastellux accompagnait Madame de Gléon, peut-être pour y voir jouer une pièce de théâtre de celle-ci, L'ascendant de la vertu ou la paysanne philosophe¹⁷.

Notre troisième texte est la réponse de Chastellux à la question posée par l'Académie. Il fut, en effet, en dehors des 44 mémoires envoyés au concours dont seulement deux (le discours de Carle et le mémoire anonyme également publié ci-après) arrivèrent au stade de l'impression, et par conséquent à la connaissance de l'opinion publique, un des trois ouvrages inspirés directement par le concours de Lyon, avec le Spectateur Américain, ou Remarques générales sur l'Amérique Septentrionale et sur la République des treize Etats-Unis (1785) de Joseph Mandrillon et le volumineux mémoire de l'Abbé Genty intitulé L'influence de la Découverte de l'Amérique sur le bonheur du Genre-Humain (1788). Inspirés par le concours de l'Académie de Lyon, mais en même temps situés en marge, ces textes pouvaient se permettre de prendre des libertés par rapport au plan contraignant inscrit dans la formulation même de la question de l'Académie¹⁸, et rencontrèrent un large écho dans l'opinion publique.

Le Discours de Chastellux

Après un éloge de Raynal et un appel à la bienveillance des lecteurs, l'auteur exprime son postulat fondamental : la découverte dont il est question ne peut avoir été utile à l'Europe que dans la mesure où elle a stimulé son commerce. En effet, le commerce compense les inégalités de climat, de fertilité, de population et d'organisation entre les nations, ce qui est favorable à leur prospérité.

L'observation montre l'importance sociale de la propriété privée, faculté de conserver ses biens mais aussi de les échanger et de les faire fructifier. L'auteur définit le capital, plus-value obtenue par un bon usage

de la richesse. Le commerce est un mécanisme pour corriger les inégalités, pour autant qu'il s'opère par une concurrence effective. Chastellux établit en corollaire qu'il n'y a « nulle prospérité pour un commerce borné, nulle limite à celle d'un commerce étendu », c'est-à-dire général et libre.

L'examen du rôle de la monnaie et du crédit pour accroître le commerce amène la remarque que dans le commerce avec les Amériques les denrées coloniales consommables, tel le sucre ou le café, se substituent avantageusement à l'importation de métaux précieux.

La colonisation a des aspects négatifs ; mais de nombreux exemples montrent que les Européens ont été aussi injustes et sanguinaires chez eux qu'en Amérique. Par contre, la découverte de l'Amérique a accéléré l'arrivée du temps où la force ne pourra plus décider du sort des empires ; la richesse devient le facteur décisif, elle ne peut être acquise que par les lumières et l'industrie, filles de la raison et compagnes de la liberté.

Chastellux s'attaque ensuite à la deuxième question de Raynal : comment multiplier les avantages de la découverte de l'Amérique, ou en pallier les désavantages ? L'esclavage, « honte de l'humanité », est la principale tare qui découle de cette découverte. L'auteur estime que l'économie et l'humanité se conjugueront pour adoucir le sort des esclaves. L'impossibilité d'en importer fera que cette partie de la population sera bientôt née en Amérique ; or l'expérience montre que les rapports des blancs avec les noirs nés sur place sont plus humains que lorsqu'il s'agit d'esclaves importés. L'auteur suggère d'accorder aux esclaves une fraction du produit de leur travail, avant de les affranchir totalement comme les serfs viennent de l'être en Europe.

L'Amérique est l'exutoire naturel de cette partie de la population européenne que l'absence de ressources ou de moyens d'existence suffisants pousse au crime. L'ouvrage se termine par l'éloge de Louis XVI et un résumé des thèses de l'auteur.

Ce qui subsiste de leur correspondance¹⁹ montre que Raynal a lu très tôt et fort apprécié le *Discours de Chastellux*. « L'Académie de Lyon ne pourra jamais assez regretter que vous l'ayez jugée indigne de votre confiance » (3 juin 1786). Dans une lettre à cette Académie, Raynal propose que l'on couronne « certain discours imprimé qu'on juge supérieur aux autres » (18 octobre 1787). L'année suivante, Raynal revient sur le sujet dans ses lettres à Chastellux : « l'Académie de Lyon n'a pas cru devoir couronner aucun des mémoires qui lui ont été envoyés en trop grand nombre, et elle a voulu abandonner le sujet. Je l'ai engagée à le proposer encore » (3 avril 1788). « Mon désir était que l'Académie de Lyon couronnât votre discours, quoiqu'il n'eût pas concouru ». (25 avril 1788).

Le texte de Chastellux n'a en effet pas été soumis à l'Académie de Lyon. Son éditeur s'en explique à la page 4 de l'Avis : l'objet de Chastellux était moins de disputer une couronne que de traiter une belle question, et il n'a pas voulu importuner l'Académie, son texte n'ayant pas été prêt dans les délais prescrits. On peut admettre par ailleurs qu'il a préféré soumettre ce texte au public, donc l'imprimer, sans attendre une décision de l'Académie, et qu'il a jugé déloyal de se prévaloir de son titre d'académicien français pour concourir en province²⁰.

Raynal a associé étroitement Chastellux à un autre projet de prix académique : celui d'un prix perpétuel, à décerner en commun par les Académies française, des Belles-Lettres et des Sciences, qu'il aurait doté d'un capital de 92 000 livres²¹. Les comptes rendus de séance de l'Académie montrent que Chastellux a exposé ce projet à la séance du 8 mai 1788 et que l'accord du Roi a été obtenu le 15 mai 1788 ; après la mort de Chastellux des donations furent passées en faveur des deux dernières Académies et des prix attribués jusqu'en 1792.

Réaction du public

L'opuscule de Chastellux connut un certain retentissement, puisqu'on trouve non seulement une traduction de l'ouvrage paru à Halle en 1788²², mais aussi des comptes rendus à la fois étendus et élogieux dans les grands périodiques culturels de l'époque. Le Journal de Paris souligna ainsi, dans son compte rendu paru en juin 1787, l'importance primordiale de l'observation directe pour traiter le sujet du concours, une condition parfaitement remplie par Chastellux qui avait une expérience directe et personnelle du continent américain :

On sent, par exemple, qu'il était surtout nécessaire de connaître, non sur de simples relations presque toujours superficielles et peu exactes, mais par ses propres observations, le pays immense dont la découverte a eu jusqu'à présent tant d'influence sur l'Europe. Il fallait peut-être avoir parcouru de grandes parties de ce vaste continent, avoir examiné les qualités du sol, la fécondité des productions, ses ressources ; il fallait avoir des idées précises de la législation, du commerce, du caractère, des mœurs et du génie de ses habitans ; en un mot il fallait avoir examiné ces contrées en Philosophe, et avoir appliqué l'analyse et le raisonnement, souvent même le calcul, à l'expérience et à l'observation.

L'Auteur de ce Discours, que, malgré les lettres initiales du titre, la voix publique attribue à M. de Ch[astellux], et qui nous paraît en effet l'ouvrage d'une plume très exercée, semble avoir réuni ces avantages si nécessaires pour remplir toutes les conditions du problème ; l'Académie de Lyon regrettera sans doute que cet ouvrage n'ait pas été envoyé au concours²³.

Mais si l'auteur du compte rendu n'est pas prêt à suivre Chastellux dans l'ensemble de ses considérations philosophiques et politiques sur le sujet (qu'il qualifie de spéculations), il souligne néanmoins dans ses conclusions que celles-ci ont le mérite d'être fondées sur l'observation directe, quasi empirique : « nous remarquons seulement, écrit-il à la fin, qu'elles sont le fruit d'un grand nombre d'observations faites sur les lieux mêmes, et qu'elles prouvent toutes une connaissance très étendue de ces contrées à jamais célèbres par l'heureuse révolution dont elles ont été le théâtre²⁴. » Le prestigieux *Mercure de France* consacra en juillet 1787 un compte rendu de plus de 15 pages à l'ouvrage de Chastellux en le qualifiant de substantiel et de « tissu plein et serré dont on ne peut rien détacher sans faire tort à l'ouvrage²⁵ ». Le *Journal Encyclopédique*, enfin, insista sur la dette contractée par Chastellux envers Raynal²⁶ ainsi que sur le style souvent pathétique et émotionnel de l'ouvrage, proche des passages philosophiques de l'*Histoire des deux Indes* qui avaient été rédigés, pour l'essentiel, par Denis Diderot. Il appelle ainsi son auteur un Orateur et le voit pénétré d'un engagement persévérant pour le bien public et la cause des opprimés, en particulier des esclaves nègres : « Le mérite de ce discours, telle est la conclusion du compte rendu, fera sûrement désirer avec vivacité d'en connaître l'auteur, encore caché sous le voile de l'anonyme; et quelle que soit sa modestie, nous croyons que ce voile sera levé aisément par ceux qui observeront que les moyens de la félicité publique sont bien familiers et bien chers à cet écrivain. »

Les archives de Chastellux renferment également des traces de l'écho et des débats suscités par la publication de l'ouvrage de Chastellux relatif au concours de Lyon. On peut relever en particulier deux lettres intéressantes qui expriment certaines réserves, ne portant du reste pas sur les thèses de Chastellux mais sur l'indépendance même des Etats-Unis.

Dès juillet 1787 Grimm se demande qui ne serait pas d'accord avec l'auteur : « Peut-être hélas celui qui calcule que sa liberté [de l'Amérique] a coûté à la France près de deux milliards, et qu'une gloire si chère n'aura servi qu'à hâter une révolution dont toutes les nations du midi de l'Europe paraissent au moins fort intéressées à reculer le terme ». Et en septembre 1787, le prince Henri de Prusse écrit à Chastellux : « Bien du sang répandu, beaucoup de vaisseaux engloutis, quantité de cruautés commises par les conquérants, et des pays dépeuplés par le fer et le feu – ce n'est qu'en temps [sic] que le bénéfice de cette conquête peut s'avouer²⁷. »

Grimm considère cependant l'essai de Chastellux comme un complément à la Félicité publique, ouvrage principal de Chastellux : « C'est un chapitre qui manquait au livre De la Félicité Publique, une suite très conséquente des principes développés dans cet ouvrage estimable... c'est par le

fond l'ouvrage d'un penseur très exercé, d'un esprit fort juste et fort subtil »²⁸.

Autres Discours

Les mémoires participant au concours présentent d'abord un inventaire critique des « effets funestes » du grand événement de 1492 : dépopulation de l'Amérique (évaluée par Mandrillon à 12 millions)²⁹, mais aussi de l'Espagne et du Portugal ; mouvement inflationniste et diminution du pouvoir d'achat parmi les couches inférieures des sociétés colonisatrices ; émergence de maladies inconnues des deux côtés de l'Océan (notamment la syphilis en Europe) ; et renforcement des régimes absolutistes, favorisés dans leur développement par l'or des colonies et le système esclavagiste. Deux conséquences sont particulièrement soulignées : d'une part la « fureur de l'or », la « soif insatiable des richesses », « l'insatiable cupidité des Européens », qui auraient profondément perverti à la fois la découverte de l'Amérique et les sociétés du Vieux Continent ; et d'autre part l'esclavage et la traite des nègres qui auraient foncièrement mis en cause les principes mêmes de la liberté naturelle et de l'égalité fondamentale de tous les hommes.

« L'esclavage », écrit par exemple l'abbé Genty dans son mémoire, « qui règne en Amérique, devient une source intarissable de corruption et de désordres. Il fournit à la dépravation des mœurs une foule de ministres, d'instruments et de victimes. Dirai-je que l'homme libre abuse avec indignité de la femme esclave et qu'il en fait impunément l'objet de ses penchants les plus déréglés ? [...] Voyez la Guinée déserte et désolée, l'Amérique souillée de crimes, l'humanité foulée aux pieds de toutes parts, la justice méconnue, les bonnes mœurs profanées, la nature avilie³⁰. »

Second volet du questionnaire du concours, les bienfaits de la découverte de l'Amérique sont articulés autour d'un des concepts-clés de la pensée des Lumières, le terme de Progrès. La découverte de l'Amérique aurait, tel est l'inventaire dressé avec plus ou moins d'exhaustivité par tous les auteurs relevés, entraîné l'essor des arts et des sciences, de l'industrie et du commerce, propulsé les bienfaits de la civilisation de l'Europe au-delà des océans et surtout contribué au progrès des connaissances humaines : « nous devons, note Mandrillon dans son mémoire, surtout à l'Amérique nos progrès dans la géographie, la construction des vaisseaux, la navigation, l'astronomie et l'histoire naturelle. » Nombre de mémoires, tout en étant extrêmement critiques à

l'égard de la découverte et du déroulement de la conquête, présentent l'imaginaire d'une colonisation aux pouvoirs telluriques, transformant les déserts en cités et la nature brute et sauvage en terre de civilisation, anticipant ainsi un des grands clichés du discours colonial du XIX^e siècle. Sont également fréquentes les allusions à l'Amérique terre d'asile et pays de liberté, ayant donné refuge aux persécutés de tous bords, religieux et politiques, aux victimes des guerres de religion comme aux philosophes des Lumières.

Les textes écrits dans le sillage du concours de Lyon ont fréquemment recours à l'appel au lecteur, sous différentes formes déjà présentes dans l'Histoire des deux Indes elle-même³¹ : à savoir l'appel aux Philosophes, aux Amateurs de la Liberté, aux Peuples de Lumière³², voire aux Peuples de l'Europe auxquels l'auteur resté anonyme d'un des manuscrits envoyés au concours de Lyon reproche d'« avoir armé les nations sauvages les unes contre les autres » et qu'il pousse à changer radicalement d'attitude³³, mais aussi l'interpellation de Christophe Colomb, de Washington et de Raynal lui-même³⁴ que l'avocat Carle cite comme modèle dans son discours imprimé; et, enfin, on trouve la forme de l'apostrophe adressée aux puissants de ce monde, en guise d'avertissement ou de conseil, se dirigeant tour-à-tour vers les Souverains, vers les Magistrats et au Roi des Français, qui se voit tutoyé dans un des mémoires manuscrits du concours, à l'exemple de la célèbre apostrophe à Louis XVI contenue dans l'œuvre de Raynal, due en fait à la plume de Diderot³⁵, et dont l'auteur reprend à la fois le ton revendicateur et le style pathétique tout en faisant explicitement référence à la réunion des États-Généraux au printemps 1789 :

Roi des Français, tu l'as vu et gémissant des maux qu'ils attireraient sur ton peuple, tu as résolu de les faire cesser. Puisse la Nation assemblée t'indiquer les moyens de réparer les torts que nous avons en Amérique et si les îles défrichées par les Français désirent rester au nombre de nos Provinces, sachons leur faire aimer ton empire. [...]. Tu voudras y abolir l'esclavage des Nègres et je t'en supplie du fond de mon cœur. Cette révolution doit être conduite avec prudence et la Raison veut que le Propriétaire du Nègre soit surtout consulté³⁶.

Christophe Colomb lui-même sert d'interlocuteur fictif dans certaines apostrophes, comme celle du manuscrit (coté numéro 9 aux Archives de l'Académie de Lyon), qui est le seul mémoire du concours à accuser directement l'auteur de la découverte du Nouveau Monde :

O Colomb ! C'est vous qui êtes la cause d'une dégradation aussi humiliante pour l'humanité. C'est vous qui avez ouvert ce vaste champ à la cupidité européenne, au despotisme, au meurtre, au carnage. Sans vous, l'Amérique

ignorée jouirait encore aujourd'hui paisiblement de ses possessions : sans vous, nous aurions quelques plaisirs de moins, il est vrai ; mais les mines du Pérou n'auraient pas englouti tant de millions d'hommes ; mais les peuples de la Guinée seraient encore libres et ne seraient point condamnés à périr dans les rudes travaux de nos plantations³⁷.

Les interventions du narrateur, souvent empreintes d'un pathos rhétorique qui semble imiter la pose de l'orateur parlant du haut d'une tribune, renvoient à une philosophie de l'histoire reposant sur plusieurs axes. D'abord sur la perspective d'un réformisme éclairé sur lequel semblent miser les apostrophes adressées aux puissants du monde : à Louis XVI, aux souverains de l'Europe, puis à l'Assemblée Nationale. L'abolition de l'esclavage et de la traite des nègres, dans certains mémoires également l'abandon pur et simple de toutes les colonies dont la possession est ici considérée comme fondamentalement opposée au droit naturel³⁸, se trouvent au centre de cette perspective historique fondée sur la capacité des sociétés de se réformer grâce à la volonté de leurs gouvernements et aux lumières de leurs sujets éclairés. Dans cette perspective réformiste les effets funestes de la découverte de l'Amérique – notamment l'esclavage – ne paraissent être que des fléaux lointains dont l'abolition n'affecterait que très indirectement les métropoles elles-mêmes.

Mais en général le long détour par la géographie et l'histoire ramène le narrateur vers les contradictions de sa propre société, la France de l'Ancien Régime. La réflexion sur Christophe Colomb et les conséquences de la découverte de l'Amérique posent ainsi, avec acuité, les problèmes fondamentaux du bonheur, de la justice et de la légitimité du pouvoir.

Une troisième perspective historique, fréquemment évoquée, met en parallèle l'Amérique précolombienne où partout – le Mexique et le Pérou exceptés – la « nature humaine s'était maintenue dans sa liberté originelle », et la Révolution américaine, événement d'un genre radicalement nouveau et annonciateur d'une nouvelle ère de liberté et d'égalité. L'année 1492 n'aurait constitué, dans cette perspective, que l'ouverture d'une grande parenthèse de l'histoire dont les contradictions auraient débouché sur sa propre mise en cause, symbolisée par la Révolution américaine. « La liberté renaît dans cette hémisphère que notre tyrannie opprima³⁹ » – cette conclusion d'un des mémoires envoyés au concours sur la découverte de l'Amérique de l'Académie de Lyon résume de manière concise une logique de l'histoire qui place la Révolution américaine à l'aube des bouleversements futurs du globe.

Le retour vers les événements de 1492 et leurs suites débouche ainsi sur une vision souvent délibérément prophétique. « Les colonies imiteront un exemple récent », peut-on lire par exemple dans le mémoire imprimé

de l'avocat Carle (reproduit ci-après), « et brisant avec violence les liens qui les enchaînent à leurs métropoles, elles s'affranchiront de la domination de l'Europe. » Mandrillon décrit les nouveaux Etats-Unis de l'Amérique comme un « espace immense où la liberté paraît avoir établi son empire » et prophétise que « ce seront les colonies indépendantes qui auront la gloire de civiliser le reste de l'Amérique »⁴⁰. Le rapport des membres de l'Académie de Lyon sur les résultats du concours invoque enfin, en 1791, non seulement l'espoir d'une régénération prochaine et universelle, mais également la vision d'une Amérique qui allait repeupler, civiliser et affranchir le continent entier. Compensation des maux et des effets funestes de la découverte de l'Amérique, la Révolution américaine témoignerait ainsi d'une justice inhérente au cours de l'histoire.

La liberté originelle retrouvée dans la liberté civile acquise par les anciennes colonies anglaises devenues indépendantes ; la révolution des sociétés civiles du globe partant de la révolution-phare de l'Amérique ; les très grands maux de la découverte de 1492 enfin compensés par la promesse d'une régénération prochaine et universelle – cette logique de l'histoire et de son devenir place les deux événements de 1492 et de 1776 au centre d'une nouvelle philosophie politique qui caractérise l'aboutissement de la pensée des Lumières⁴¹.

Mémoires retenus dans ce volume

Parmi les mémoires envoyés au concours nous avons choisi de présenter les deux textes imprimés issus du concours de Lyon, à savoir le Discours anonyme imprimé à Besançon en 1790 et le mémoire de M^e Carle paru la même année, et d'y ajouter le Rapport d'ensemble des membres de l'Académie, publié en 1791 sans nom d'auteur.

Le Discours de Besançon

Intitulé Discours sur cette question proposée par l'Académie de Lyon : la découverte de l'Amérique a-t-elle été nuisible ou utile au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ? et imprimé par Simard à Besançon en 1790, il a été soumis à l'Académie mais n'a pas été primé.

A l'opposé de Chastellux, l'auteur inconnu conclut à la supériorité des maux sur les biens que cette découverte a pu apporter. Le désir de s'enrichir et l'amour du luxe, exacerbés par la découverte de l'Amérique, entraînent nécessairement en Europe la dépravation des mœurs et la décadence des empires. On dépeuple l'Afrique pour fournir l'Amérique en

esclaves dont le travail enrichit l'Europe, qui peut ainsi échanger son or avec les articles de luxe fournis par l'Asie : système instable qui s'effondrera avec la disparition d'un des facteurs, par exemple l'épuisement déjà sensible des mines américaines.

L'auteur imagine non pas la prise de parole d'un Colomb philosophe, mais celle des infortunés américains réduits au silence par les conquérants et qui auraient adressé un discours violemment accusateur aux envahisseurs, si la crainte n'eût pas étouffé leurs plaintes. L'imaginaire d'un cours différent de l'histoire, d'une colonisation heureuse et d'une conquête pacifique, aboutit ainsi, dans ces réflexions greffées sur la découverte de l'Amérique, à la fiction d'une prise de parole violente des vaincus eux-mêmes qui affirment – tels le Huron Adario dans les Dialogues avec un Sauvage (1702) du Baron de La Hontan ou le Tahitien imaginé par Diderot dans son Supplément au Voyage de Bougainville (1772) – leur dignité et leur innocence.

Le scénario de la découverte se transforme ici en scène de tribunal où le conquérant Européen se voit violemment attaqué, sans recevoir à son tour le droit à la réplique :

Vous qui nous paraissiez des dieux, vous êtes les plus injustes et les plus barbares des hommes. Les principes de votre religion seraient peut-être capables de nous donner de la fermeté dans nos disgrâces, si votre conduite, opposée à vos maximes, ne vous présentait comme des imposteurs. Pendant que vous annonciez une loi de douceur et de paix, la cruauté et la barbarie signalaient toutes vos actions.

L'auteur s'inspire de Rousseau, en particulier de ses Considérations sur le gouvernement de Pologne de 1782. Il fait preuve d'une connaissance poussée de l'histoire ancienne et des étapes de la colonisation de l'Amérique, et dénonce la dépopulation de l'Europe consécutive à la nécessité de garder de nombreux hommes en mer. Il a le mérite de proposer des remèdes aux maux causés par la découverte de l'Amérique : développer l'agriculture et l'industrie (là où le sol est peu fertile), supprimer la traite des noirs, le luxe et le faste, et exciter le développement des sciences et de la philosophie.

Le Discours de M^e Carle

Une autre réponse au concours de l'Académie de Lyon est due à M^e Carle, avocat au Parlement de Paris. N'ayant été terminé qu'après la clôture du concours, l'auteur le fait imprimer par Moutard à Paris, en 1790, sous le titre : Discours sur la question proposée par M. l'abbé Raynal :

la découverte de l'Amérique a-t-elle été nuisible ou utile au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?

M^e Carle juge lui aussi avec sévérité l'usage que les Européens ont fait de cette découverte. Il cite Las Cases, fait la critique du colonialisme mercantile et des monopoles, de l'aveugle cupidité qui pousse à l'épuisement des terres arables des Antilles, de l'échange d'eau forte et d'armes à feu contre des fourrures en Amérique du Nord.

Il constate que la déportation des malfaiteurs européens ne suffit pas à assurer l'équilibre d'une population frappée par une longévité plus faible qu'en Europe⁴² et fait une remarque psychologiquement intéressante sur le « sentiment homicide généralement répandu parmi les esclaves, qui en leur faisant craindre le triste et malheureux avantage de la reproduction, les empêche de perpétuer leur espèce⁴³ ».

En conclusion, M^e Carle rappelle que « c'est dans la dépravation du cœur humain qu'est la racine du mal » et que ce cœur ne changera pas. La liberté et l'indépendance des Américains constitue la seule raison d'espérer un remède aux maux causés par la découverte de l'Amérique.

Rapport d'ensemble

Enfin, nous présentons le Coup d'œil sur les quatre concours qui ont eu lieu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pour le prix offert par M. l'abbé Raynal, sur la découverte de l'Amérique, résumé publié en 1791 du rapport d'ensemble lu en séance publique le 20 avril 1790.

Ce texte anonyme⁴⁴, constitué pour l'essentiel d'extraits des mémoires envoyés au concours, mérite de clore notre recueil pour les détails qu'il livre sur l'organisation du concours, l'opinion qu'il exprime sur les réponses, et son effort pour résumer le point de vue de l'Académie. L'Abbé Raynal, instigateur et fondateur du concours sur la découverte de l'Amérique, accueillit par ailleurs très favorablement la publication de cette synthèse résumant l'essentiel des positions présentées en écrivant dans une lettre envoyée en mars 1791 au secrétaire de l'Académie :

J'aurais eu l'honneur de remercier plutôt l'académie du beau cadeau qu'elle a daigné me faire, si je n'avais voulu lui transmettre l'opinion des gens les plus éclairés de cette ville. Ils sont tous convenus que l'ouvrage étoit rempli d'idées vraies, fines et profondes, et qu'il n'existe point de corps littéraire en Europe qui ne fût très flatté d'avoir vu sortir de son sein cette

*production. Ces suffrages seront sûrement confirmés par tous les hommes d'esprit et de goût, qui auront l'occasion de voir un morceau si intéressant par le fond et par la forme.*⁴⁵

Nous apprenons d'abord dans ce texte des détails sur le déroulement du concours, à savoir que le prix, offert quatre fois à deux ans d'intervalle à partir de 1783, a suscité une cinquantaine de réponses mais qu'aucun de ces faibles athlètes n'a été jugé digne du prix. Ce n'est pas le cas d'un « excellent discours imprimé en 1787 et qui fut attribué dans le temps à M. de Chastellux de l'Académie française. C'est sans contredit ce que notre problème a fait éclore de plus spécieux⁴⁶ et vraisemblablement il aurait obtenu la couronne, s'il l'avait mis au concours ».

L'auteur du Coup d'œil fait observer que les Européens ont une caractéristique commune : l'inquiétude, source de progrès. Il rappelle que l'histoire ne peut juger un événement majeur comme la découverte de l'Amérique que par rapport à un horizon ou objectif général, le progrès de la civilisation et du bonheur. Les hommes deviennent plus humains, plus compatissants, plus généreux... à force de se communiquer. Dans cette optique, la découverte de l'Amérique serait à terme un bien.

La preuve en est qu'elle nous a donné la liberté, aussi éloignée de la licence que de l'esclavage. Si les Suisses et les Hollandais en jouissaient déjà, ce sont de petits peuples, protégés par la nature ou l'art. Il existe enfin un point de l'univers où l'on peut essayer impunément la liberté et le bonheur.

Le Coup d'œil, riche en aperçus étonnamment modernes, se termine par la remarque que jamais [les hommes] ne seront complètement instruits que par les maux qu'ils auront soufferts. Les conséquences fâcheuses de la découverte de l'Amérique peuvent être considérées comme des étapes nécessaires au progrès humain.

Conclusion - la dynamique d'un débat intellectuel

Le dossier des mémoires inspirés par le concours de l'Académie de Lyon et publiés ici, laisse entrevoir, par un éclairage soudain et particulièrement révélateur, certaines constellations symptomatiques des dernières décennies du Siècle des Lumières français.

Nos auteurs reflètent d'abord l'effort du siècle des Lumières finissant pour juger l'expansion européenne qui a suivi la découverte de l'Amérique.

Ils font le constat de l'intolérable contraste entre l'idéal – liberté,

bonheur, raison – et la réalité – esclavage et barbarie –. Ils prennent ensuite en compte ce fait historique nouveau, la création hors d'Europe d'une nation en quelque sorte artificielle, mais imprégnée des idées de tolérance, de laïcité, de coopération que les conflits des siècles précédents ont amené les Européens à substituer à la religion comme base de la société ; c'est là que se place le modèle économique de Chastellux, à la fois explication du passé et guide pour l'avenir.

Ils expriment le souci du sort des vaincus, des victimes, toute théorie de l'histoire devant être étendue au genre humain dans son ensemble. La critique (ou l'autocritique) débouche ici sur une vision volontariste de l'avenir, l'idée que les hommes sont capables de progrès et qu'il existe pour cela des méthodes transcendant les cas particuliers.

Ce dossier montre ensuite en clair la très forte propension des élites intellectuelles de l'époque à poser des questions fondamentales qui « embrassent tout le genre humain » (Coup d'œil) et à les approcher à travers une interrogation que nous appellerions aujourd'hui interdisciplinaire, combinant littérature et historiographie, géographie et discours anthropologique, prise de position politique, voire militante, et argumentation rationnelle et académique. Les mémoires du concours montrent en même temps que cette interrogation du passé et du présent fut liée indissociablement à un projet d'avenir : à savoir des réformes plus ou moins radicales qui débouchèrent souvent sur une pensée utopique, voire des prophéties concernant le cours de l'histoire.

Mais le débat entre Raynal et Chastellux, occasionné par le concours sur la découverte de l'Amérique, renvoie également à une nouvelle forme d'historiographie, aux contours à première vue contradictoires : à une forte subjectivité, d'une part, présente dans tous les mémoires du concours, où l'auteur s'érige en instance autonome de jugement et d'évaluation, s'affirmant avec assurance face aux instances académiques, mais aussi face aux pouvoirs politiques en place ; et, d'autre part, à la valorisation résolue de l'expérience empirique, du témoignage direct et de la preuve documentaire. Raynal avait renouvelé l'historiographie coloniale en menant des enquêtes systématiques auprès de diplomates et de commerçants, pour compléter ou corriger les connaissances existantes sur l'expansion européenne outre-mer, incorporant dans son Histoire des deux Indes un nombre impressionnant de statistiques, de cartes, d'observations et d'informations de première main⁴⁷. Chastellux franchit un pas de plus en faisant valoir son expérience personnelle du terrain (c'est-à-dire ici de la Révolution Américaine) par rapport à l'activité sédentaire de l'historien-philosophe incarné par Raynal, se limitant à la

*compilation et la systématisation d'expériences et d'informations transmises et ainsi médiatisées. La position de Chastellux rejoint ici celle de Thomas Paine, qui avait explicitement reproché, dans sa réponse de 1782 adressée à Raynal à propos des chapitres de l'Histoire des deux Indes sur la Révolution Américaine, des erreurs et des inexactitudes dues essentiellement au manque d'emprise directe sur la réalité historique des États-Unis d'Amérique*⁴⁸.

Mais au-delà des différences d'appréciation et de légitimation, les discours de Raynal, de Chastellux et ceux des participants au concours de Lyon furent traversés par un même style historiographique : un pathos plein de subjectivité, d'engagement et de verve, qui visait délibérément à convaincre le lecteur et à changer l'état des choses en touchant l'opinion publique. Ce style incitant à la prise de position et à l'action est à l'opposé même d'une historiographie modérée (dont Grimm se faisait entre autres le défenseur). Prenant ses distances par rapport à son objet, il rapproche ces textes du langage de la littérature pamphlétaire de l'époque.

Ceci explique peut-être le fait que les vénérables membres de l'Académie de Lyon aient finalement renoncé à décerner le prix prévu pour le concours sur la découverte de l'Amérique. Faute de pouvoir couronner, parmi les nombreux manuscrits envoyés, un mémoire aux positions sagement balancées et modérées, et parce que les prolongations successives du concours n'apportèrent que des prises de positions de plus en plus radicales, le cénacle académique se résolut au bout de dix années à renoncer à décerner le prix promis. Les membres de l'académie n'avaient sans doute pas prévu que ce concours intellectuel allait se transformer, dans le contexte socio-politique de l'époque, en un forum très vif et controversé de débats engagés.

Hans-Jürgen Lüsebrink et Alexandre Mussard

NOTES

1 – Voyages en Amérique Septentrionale, au 17 avril 1782.

2 – *Parlant de la publication des Voyages en anglais, Jefferson écrit le 24 décembre 1784 à Chastellux : « Peut-être pourriez-vous y ajouter la traduction de votre lettre à M. Madison sur l'influence probable de la révolution sur nos mœurs et nos lois, un texte que j'ai lu avec grand plaisir et souhaite faire connaître à mes concitoyens » (Archives de Chastellux, EE 204).*

3 – *Et sur ce point il est bien d'accord avec le Brissot de De la France et des États-Unis, ou de l'importance de la révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France (1787), malgré la mauvaise querelle que Brissot lui a cherchée en 1786.*

4 – « On sait que le marquis de Chastellux, depuis qu'il a été en Amérique, dès que l'occasion s'en présente, ne manque jamais de parler des Américains » notent avec quelque perfidie les Mémoires de Bachaumont, le 16 mai 1785.

5 – *Mercur* de France, 8 mars 1783, pp. 55-73.

6 – *Mercur* de France, 29 mars 1784, pp. 194-203 (*Archives de Chastellux MS, EE 261*).

7 – Discours en vers adressé aux officiers et aux soldats des différentes armées américaines (*Paris, 1786 – 56 pages*).

8 – « Il faut, quand on donne un ouvrage à examiner, laisser quelque chose à faire au censeur. Sans quoi son amour-propre ne peut être satisfait. Il y a aussi peu de plaisir à vous censurer qu'il y en a beaucoup à vous lire ». Mais les quelques pages d'addition suggérées par Chastellux, qui ont été conservées, sont pleines de remarques judicieuses, formulées par un homme de métier (*Archives Nationales, MS 6434 f° 456*). Voir A. Feugère, *Un précurseur de la Révolution, l'abbé Raynal (1713-1796)*; documents inédits. Angoulême, imprimerie ouvrière, 1922. Réédition Genève, Slatkine Reprints, 1970.

9 – Dont Diderot, *Naigeon et Pémjèa*.

10 – Voir sur la bibliographie matérielle de l'Histoire des deux Indes : Anatole Feugère: *Bibliographie critique de l'Abbé Raynal. Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres*. Angoulême, Imprimerie Ouvrière, 1922; ainsi que les travaux en cours de Gilles Bancarel qui sont en train de renouveler notre connaissance du sujet et dont les premiers résultats sont présentés dans les deux articles suivants: Gilles Bancarel: « L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes de Guillaume-Thomas Raynal et ses multiples éditions », dans: *Université du Sud Rouergue*, 5, 1988/89, pp. 226-232; id., « Bibliographie matérielle de l'Histoire des deux Indes », dans: Hans-Jürgen Lüsebrink/ Anthony Strugnell (éds.), *L'Histoire des deux Indes - réécritures et polygraphie*. Oxford, Voltaire Foundation, 1995 (*Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*). Raynal avait aussi fait imprimer en 1781 un volume sur la Révolution américaine, extrait de l'Histoire des deux Indes et paru dans plusieurs éditions différentes et qui fut peu goûté aux Etats-Unis.

11 – *Réflexions...*, tome IX, pp. 308-310.

12 – Voir l'imprimé *Sujets de prix proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, Lyon, 5 septembre 1780, n-4°, 2 pp.*, *Archives de l'Académie de Lyon, Registres, 1780, p. 1*: « M. l'Abbé RAYNAL, après avoir éclairé les hommes par ses *Ecrits*, a voulu leur procurer encore de nouvelles lumières, en excitant l'émulation. Associé aux travaux de l'Académie de Lyon, il a proposé à cette Compagnie, d'annoncer deux Sujets de Prix, dont il a fait les fonds: l'un de 600 livres, relatif à La prospérité des Manufactures de la Ville; l'autre de 1200 livres, concernant La Découverte de l'Amérique [...]. Vu l'importance du sujet, l'Académie ne fixe aucunement l'étendue des Mémoires, et se contente d'inviter les Auteurs à les écrire en Français ou en Latin. » Cf. aussi *Journal Encyclopédique, 1783, p. 376*. *Archives de l'Académie de Lyon, Registre manuscrit de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, année 1782-1783, date du 9 juillet 1783, f° 107 (imprimé, 4 pages)*. Voir sur le déroulement du concours également : Anatole Feugère : « Un concours académique à Lyon au XVIII^e siècle ». Dans : Lyon, janvier 1921, pp 13-14 ; Durand Echeverria, *Mirage in the West, Princeton University Press, 1957* et Henry Mechoulan : « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? *Réflexions sur le concours de Lyon, 1783-1789* », *Cuadernos Salmatinos de Filosofia (Salamanca)*, 1988, pp. 119-152.

13 - *Journal de Lyon et des provinces voisines*, 7 (1790), p. 106.

14 - Voir sur ce point Daniel Roche: *Les Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux au XVIII^e siècle*. Paris/La Haye, Mouton, 1978, 2 vol.

15 - Voir sur ce point: Hans-Jürgen Lüsebrink, « Christophe Colomb et la décou-

verte de l'Amérique sur l'horizon des Lumières », dans: Titus Heydenreich (éd.), *Columbus zwischen zwei Welten. Historische und literarische Wertungen aus fünf Jahrhunderten. Frankfurt/M., Vervuert-Verlag, 1992, pp. 339-356.*

16 - Thiébauld, Frédéric-le-Grand. Paris, 1827, s.p.

17 - *Avertissement de Chastellux au Recueil de comédies nouvelles (s.n.a., Paris 1787).*

18 - *Voir par exemple le compte rendu de l'ouvrage de Genty dans: L'Année littéraire, 1788, pp. 241-284, ici p. 239: « M. l'Abbé Genty a jugé à propos de s'affranchir des entraves de ce plan [...] »*

19 - *Six lettres de Raynal à Chastellux, du 3 juin 1786 au 19 mai 1788 (Archives de Chastellux, EE 233).*

20 - *Il s'en explique dans une lettre du 18 janvier 1788 à Gouverneur Morris : « Pour vous convaincre, mon cher Morris, que je n'ai pas oublié l'Amérique, je vous envoie un ouvrage que j'ai rédigé le printemps dernier. Il a été accueilli très favorablement ici, et a provoqué un incident très flatteur pour moi. L'usage ne permet pas aux membres de l'Académie Française de concourir pour les prix décernés par les Académies de province. C'est pourquoi je n'ai pas soumis mon texte à l'Académie de Lyon, et je l'ai même imprimé sous un pseudonyme. Mais il était tellement supérieur à ceux qu'elle avait reçus, qu'elle a renoncé à accorder le prix et en a restitué le montant à l'abbé Raynal » (Harvard College Library, Sparks MSS 34).*

21 - *Lettre de Raynal à Chastellux du 3 avril 1788.*

22 - *Voir [Chastellux] Abhandlung über die Vorteile und Nachtheile, die für Europa aus der Entdeckung von Amerika entstehen. Auf Veranlassung eines von dem Herrn Abt Raynal ausgesetzten Preises. Aus dem Französischen übersetzt. Halle, Joh. Jacob Gebauer, 1788. La citation mentionne également une lettre de Raynal adressée à Chastellux en juin 1787.*

23 - *Compte rendu du Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent, pour l'Europe, de la découverte de l'Amérique ; objet du Prix proposé par M. l'Abbé Raynal. Par M.P. **, Viceconsul à E***. Londres/Paris, Prault, 1787, dans: Journal de Paris, 181, 30 juin 1787, pp. 795-796, ici p. 795.*

24 - *Ibid., p.796.*

25 - *Mercur de France, juillet 1787, pp. 170-184, ici p. 184.*

26 - *Journal Encyclopédique, août 1787, pp. 456-471, ici p. 457: « Il eût été difficile de s'occuper de ce sujet sans se sentir pénétré d'une vraie reconnaissance pour l'abbé Raynal, qui l'avoit proposé. »*

27 - *Archives de Chastellux, EE 294 et 320.*

28 - *Correspondance littéraire, philosophique et critique, Tourneux ed., XV, p. 102.*

29 - *Joseph-Henri Mandrillon : Recherches philosophiques sur la découverte du Nouveau-Monde. Dans : Mandrillon, Le Spectateur américain, ou remarques générales sur l'Amérique Septentrionale et sur la république des treize Etats-Unis ; suivi de Recherches philosophiques sur la découverte du Nouveau-Monde. Amsterdam, 1785, pp. 422-488.*

30 - *Abbé Louis Genty, L'influence de la découverte de l'Amérique sur le bonheur du genre humain. Paris, 1787, p. 184.*

31 - *Voir Michel Delon, « L'appel au lecteur dans l'Histoire des deux Indes », dans: Hans-Jürgen Lüsebrink/Manfred Tietz (éds.): Lectures de Raynal. L'Histoire des deux Indes en Europe et en Amérique au XVIIIe siècle. Oxford, Voltaire Foundation, 1991 (Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century vol. 286), pp. 53-86.*

32 - *Archives de l'Académie de Lyon, Concours sur la découverte de l'Amérique, mémoire n°9 (1789), f°220: « Peuples de Lumières, peuples philosophes ! quand mettez-vous votre philosophie et vos lumières en pratique ? A quoi vous servent-elles, si elles ne vous rendent pas plus sages, et si des malheurs de trois siècles ne peuvent vous instruire ? Je voudrais donc que nous finissions le commerce chez les*

Américains, non plus comme leurs maîtres et leurs tyrans, mais comme leurs alliés et leurs amis. Dès lors plus de ces guerres ruineuses et sanglantes.»

33 - Archives de l'Académie de Lyon, Manuscrit 236, mémoire n°3, 1789, f°79: « *Ce n'est pas, ô nations de l'Europe, dans le ravage, dans le meurtre, dans l'esclavage des hommes, que vous pouvez espérer d'accroître les biens de l'humanité. Interrogez la nature, ce principe de notre existence ; elle vous dira que tous les hommes naissent dans un état d'égalité parfaite. Qu'ils ont les mêmes besoins. Qu'ils reçoivent à leur naissance les mêmes droits de la nature, ceux d'habiter et de subsister en paix sur la terre sur laquelle ils sont nés, que l'infraction de ces droits naturels constitue le mal moral sur lequel les philosophes se sont si souvent disputés. Rendez à ces malheureux que vous retenez dans l'esclavage, et dans la douleur, la liberté dont vous n'avez jamais pu acquérir le droit de les priver [...].* »

34 - Voir Denis Diderot, A Louis XVI. Dans : Diderot, Mélanges et morceaux divers. Contributions à l'histoire des deux Indes. A Cura di Gianluigi Goggi. Siena, Rettorato dell'Università, 1977, t. II, pp. 5-12.

35 - Voir Mémoires n° 7 (f° 196) et n° 3 (f° 78).

36 - Archives de l'Académie de Lyon, Manuscrit 236, mémoire n°12 (21 avril 1789), f°119.

37 - Ibid., Manuscrit 236, mémoire n°9 (1789), f°211-212.

38 - Par exemple, Discours de Besançon, p. 31.

39 - Mémoire n° 8, f° 237.

40 - Joseph Mandrillon: Le Spectateur Américain, ou remarques générales sur l'Amérique Septentrionale et sur les treize États-Unis, suivi de recherches philosophiques sur les découvertes du Nouveau-Monde. *Seconde édition revue, corrigée, et augmentée de plusieurs articles et d'une table alphabétique des matières.* Amsterdam, De La Haye, 1785, introduction, p.XI, p. 476.

41 - Coup d'œil, pp. 33, 34 et 39.

42 - Chastellux avait déjà combattu ce préjugé chez l'abbé Robin.

43 - On estimait généralement que la faible natalité des esclaves était due au fait qu'il coûtait moins cher de les importer que de les élever.

44 - Mais qui cite le nom des quatre commissaires successifs et peut avoir été rédigé par le secrétaire de l'Académie.

45 - « Lettre de M. l'abbé RAYNAL à M. de la Tourrette, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon. A Marseille, le 1^{er} mars 1791 », dans: Journal de Lyon et du Département de Rhône et Loire, 1791, p. 237. En bas de la lettre se trouve la note suivante : « L'ouvrage dont M. l'abbé Raynal fait de grands, mais de bien justes éloges, vient d'être imprimé à Lyon aux frais de l'académie, et est intitulé Coup d'œil sur le concours [...] ».

46 - Dans le sens ancien de séduisant.

47 - Voir sur cette problématique les études dans : Lüsebrink/Strugnell, L'Histoire des deux Indes - Réécriture et Polygraphie.

48 - Thomas Paine, Letter to the Abbé Raynal, on the affairs of North America : in which the Mistakes of the Abbe's Account of the Revolution of America are Corrected and Cleared up (1782), réédité dans: The Thomas Paine Reader. Ed. by Michael Foot and Issac Kramnick. Harmondsworth, 1987, pp. 147-186. Carlo Borghero, « Raynal, Paine e la rivoluzione americana, dans : Paolo Casini (éd.), La politica della ragione. Studi sull'Illuminismo francese. Bologna, 1978, pp. 349-381; ainsi que Edoardo Tortarolo, « La Révolution américaine dans l'Histoire des deux Indes », dans : Lüsebrink/Strugnell (éds.), L'Histoire des deux Indes - Réécriture et Polygraphie.